

1^{er} février 2000

00.108

Interpellation du groupe radical

Expo.02: quelle garantie de déficit?

Expo.02 aura lieu. Après de nombreuses péripéties et une réorganisation profonde du projet, la décision est tombée, le Conseil fédéral continue à soutenir le projet.

Cette nouvelle est d'une très grande importance pour le pays et pour toute la région des Trois-Lacs.

Une des conditions de ce choix reposait sur l'attribution d'une garantie de déficit de 320 millions de francs.

Nous souhaitons savoir dans quelle mesure le canton de Neuchâtel envisage – en collaboration avec les autres cantons organisateurs – de participer à cette garantie de déficit, et à quelle hauteur.

Signataires: D. Cottier, P. Hainard, M. Berger-Wildhaber, D. Burkhalter, A. Gerber, P. Meystre et M. Bovay.